news.belgium

09 Mar 2023 -18:35

Ordre du jour du Conseil des ministres du 10 mars 2023

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Fonctionnement du Collège pour la lutte contre la fraude fiscale et sociale
- Nomination d'un représentant régional du Conseil d'administration de l'ONDRAF
- Nomination de membres des comités scientifiques créés auprès de l'Institut des comptes nationaux
- Transfert de crédits des provisions Covid 2023 pour la CAPAC et l'INASTI
- Modification des statuts d'Infrabel
- Adaptation de la liste des biens transférés de Belgacom à l'État belge
- Régie des bâtiments : relogement de l'Institut national de criminalistique et de criminologie
- Extension du congé politique pour les bourgmestres en situation d'urgence
- Ajout d'une finalité à la Banque-Carrefour des véhicules
- Règlement de la Banque nationale à propos des risques liés aux portefeuilles de crédits hypothécaires
- Nouvelles mesures concernant l'assurance indemnités pour les travailleurs salariés
- Accord avec le Luxembourg concernant l'exploitation commune des aéronefs de transport
- Adaptation de la loi relative à la sécurité civile
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe Rue de la Loi 16 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 02 11 https://chancellerie.belgium.be

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos Service Rédaction +32 2 287 41 10 pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals Service Rédaction +32 2 287 41 22 elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge Service Rédaction +32 471 84 21 87 maxime.darge@premier.fed.be

